



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20210408-20210423-DE  
Reçu le 13/04/2021

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 08 AVRIL 2021

Date de convocation : le 01 avril 2021

Date d'affichage : le 01 avril 2021

Nombre de membres au Comité Syndical: 54

**L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Sébastien DAVID Président du SIEDA.**

**Etaient présents :** Alain ANGLES - Marc AUGUY - Jacques BARBAZANGE - Christophe BERNIE - Christian BONNET - Jean Marc CALVET - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean François CLAPIER - Henry CLAUDE - Sylvain COUFFIGNAL - Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX - Michel DELPECH - Robert DIEUDE - Joël ESPINASSE - Jean Luc FARJOU - Jean Louis GRIMAL - Christophe LABORIE - Jean Marie LACOMBE - Paul MARTY - Jean Pierre MASBOU - Brigitte MAZARS - René MOUYSSET - Bernard NAYRAC - Alain NOUVIALE - Richard RUS - Jean Claude SOUYRIS - Thierry TEULIER - Pierre TIEULIE - Bernard VERDIE

Etaient absents ou excusés : 22 Dont 1 ont donné procuration

Votes Pour : 33
Votes Contre : 0
Abstention : 0

### DELIBERATION N° 2021/04/23

**Mise en œuvre du contrat EnR Thermique**



*Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron*

## **DELIBERATION N° 2021/04/23**

### **Mise en œuvre du contrat EnR Thermique**

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20210408-20210423-DE  
Reçu le 13/04/2021

Le SIEDA avait déposé fin 2019 une candidature à l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI), lancé par l'ADEME, concernant le renouvellement du contrat opérateur territorial EnR Thermique.

Cet AMII avait deux objectifs :

Accompagnement à l'animation/promotion des énergies thermiques renouvelables type Biomasse, géothermie, solaire thermique  
Délégation de la gestion du fond chaleur, crédit permettant de subventionner les investissements EnR Thermique

L'ADEME vient de nous informer que notre candidature a été retenue.

Pour la période 2021 – 2023, le SIEDA aura la charge de promouvoir et accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de système de chauffages et/ou réseau de chaleur d'origine thermique renouvelable. Cette mission est actuellement assurée par les agents du SIEDA en collaboration avec Aveyron Ingénierie et Aveyron Energie Bois, elle est identique au précédent contrat.

L'évolution de ce contrat par rapport au précédent réside dans la délégation par l'ADEME au SIEDA de l'instruction, notification et versement des aides fond chaleur.

Le Président propose au comité Syndical de l'autoriser à mettre en œuvre cette gestion déléguée, de signer tous documents associés.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical autorise à l'unanimité, Monsieur le Président à mettre en œuvre cette gestion déléguée et de signer tous documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 13/04/2021

Le Président du SIEDA

  
Sébastien DAVID